

Document à renvoyer par mail à taxe-apprentissage@supmeca.fr pour le versement par chèque ou virement de la part libre (13%) de la Taxe d'Apprentissage 2021 à ISMEP SUPMECA

A l'attention de l'Agent Comptable ou du Directeur des Relations Industrielles de ISMEP SUPMECA vous trouverez ci-joint un chèque à votre ordre « Agent Comptable de l'ISMEP » mentionnant à son dos l'objet « Taxe d'apprentissage 2021 (13%) » ou le bordereau de virement en cas de versement par virement.

Vous pouvez également remplir l'ensemble des démarches sur le lien suivant : <https://supmeca.agires.com>

Afin de recevoir le reçu libératoire 2021, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de mon entreprise (siège social ou établissement principal) :

Numéro de SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° TVA Intracommunautaire :

Quelle est le montant que vous souhaitez verser :

€

A quelle date souhaitez-vous verser la TA 2021 :

pour mémoire date limite est le 31/5/21.

Ainsi que le contact décisionnaire du versement de la taxe 2021 :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

C'est à ce contact que doit être envoyé le reçu / attestation de versement.

C'est à un autre contact que doit être envoyé le reçu / attestation de versement à savoir :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Signature et Cachet de l'entreprise :

Date :